

BULLETIN DE L'APIC

COLLEGE PIERRE DE FERMAT

28/09/2014

1 – ELECTION DES PARENTS D'ELEVES DU COLLEGE PIERRE DE FERMAT

Dans ce numéro 15

- 1) Elections des parents d'élèves du Collège Fermat.
 - 2) Adhésion APIC 2014-2015.
 - 3) Activités du Foyer.
 - 4) Musées : entrée gratuite pour les toulousains le week-end.
-

LE VENDREDI 10 OCTOBRE 2014

Nous espérons que tous vos enfants ont fait une bonne rentrée. Nous sommes heureux de vous retrouver pour cette nouvelle année scolaire 2014-2015. C'est aussi la dernière année au Collège Fermat pour Fabienne Régis et Stéphanie Mugnier, leurs enfants étant en troisième !

Les **élections** approchent ! Elles auront lieu :

le **vendredi 10 octobre 2014 de 8h à 14h** dans la salle Ozenne (salle située à droite, tout de suite en entrant à l'accueil du collège).

Si vous venez voter en personne, l'accès se fait par l'entrée principale au 1 Rue Gambetta. (Vous pouvez même porter le vote par correspondance de votre conjoint en même temps). Pour les votes par correspondance, faites attention aux délais postaux ! Pour les votes par correspondance apportés par vos enfants, attention aux têtes en l'air ! Merci de bien penser à leur dire de venir les déposer pendant la récréation du matin, au-delà, ils ne seraient pas pris en compte.

Si vous êtes disponibles pour **la mise sous pli** des élections, nous serons heureux de vous accueillir **au collège le jeudi 2 octobre à partir de 14h.**

2 – ADHESION APIC 2014-2015

C'est le bon moment pour renouveler votre adhésion à l'APIC si vous ne l'avez pas encore fait. Nous vous rappelons que pour être représentant des parents d'élèves il faut être à jour de cotisation, que seuls les membres APIC reçoivent nos bulletins d'informations, les informations diverses communiquées sur le vif qui vous permettent tout au long de l'année de réagir et de vous organiser au plus vite.

Si vous avez égaré le bulletin d'adhésion, voici le lien à suivre pour le récupérer directement sur le net:

http://data.over-blog-kiwi.com/0/96/23/01/20140829/ob_488bc0_doc-de-rentree-2014-2015.pdf

3 – ACTIVITES DU FOYER (FSE) DU COLLEGE FERMAT POUR 2014-2015.

En exclusivité, voici un aperçu des activités qui ont déjà débuté et qui sont proposées par le FSE à vos enfants. Dans notre prochain bulletin, vous aurez une liste exhaustive de toutes celles qui seront disponibles pour 2014-2015 (heures et lieux). Le choix va s'agrandir avec l'arrivée de l'escrime, du bridge, etc... Nous vous tiendrons informés.

	LUNDI	MARDI	JEUDI	VENDREDI
12h -14h	Journal du collègue (Mme Lesage) Salle informatique 1.	Club d'Echec	Atelier théâtre (M. Familiades)	Atelier théâtre (M. Familiades)
12h à 13h	Chorale (Mme Gicquel) Atelier Ciné-Club	Atelier Vidéo et montage numérique (Mme Robichez)	Atelier Sculpture (Mme Rocaché)	
12h30 à 14h				Atelier BD - Dessin (M. Rimka) Salle SVT 1.
13h à 13h30			Club lecture Salle du CDI.	
13h à 14h			Atelier Lecture BD / Manga Salle du CDI.	

4 – MUSEES : ENTREE GRATUITE POUR LES TOULOUSAINS LE WEEK-END AVEC LA CARTE « MUSEE LIBRE »

Le saviez-vous ?

La carte «Musée Libre» est désormais disponible pour les Toulousains à l'accueil du Capitole.

Elle donne droit à l'entrée gratuite dans certains musées et monuments historiques de la ville, le week-end.

Il suffit de présenter un justificatif de domicile et une photo. A compter de ce jour, la carte sera valable jusqu'au 31 janvier 2015 avant d'être intégrée à la carte « Mon Toulouse ».

Elle vous permet de visiter autant de fois que vous le souhaitez les collections permanentes des cinq musées gérés par la ville (Muséum d'Histoire Naturelle, le musée des Augustins, le musée du compagnonnage, le musée Saint-Raymond, le musée Paul-Dupuy et le musée George-Labit) et les trois monuments historiques (les Jacobins, la crypte archéologique de Saint-Pierre-des-Cuisines et l'amphithéâtre romain à Purpan).

Attention : les collections temporaires, comme la très attendue «Benjamin-Constant. Merveilles et mirages de l'orientalisme» (4 octobre 2014 - 4 janvier 2015) aux Augustins, restent payantes.

A très bientôt.

Amicalement,

Stéphanie Mugnier et Fabienne Régis.